

vérité en disant que la population d'une province avait peu de rapports avec celles des autres provinces, et par conséquent elles se connaissaient peu entre elles. Mais la confédération a changé tout cela ; elle a réuni dans un même parlement des hommes dont l'énergie avait jus qu'alors été limitée à une province particulière, ce qui leur a permis d'unir leurs capacités et leur sagesse pour adopter des lois utiles à toute la Confédération. Ils ont fait disparaître les tarifs qui empêchaient les provinces de trafiquer entre elles et au lieu de n'avoir de commun que notre union à la Couronne d'Angleterre, nous sommes devenus un peuple, uni par des liens innombrables.

Nous avons compris que nous avions tous une patrie commune, et qu'au lieu d'appartenir à des provinces séparées nous ne formions plus qu'une seule nationalité dont nous sommes fiers. Tout inconnus que nous fussions avant la confédération, il n'y a pas aujourd'hui une seule nation qui ignore qu'être canadien c'est appartenir à une nation dont on peut s'enorgueillir.

Lorsque cette guerre éclata nous n'avions qu'un petit nombre des soldats ; nous n'étions pas comme les pays qui ont des armées permanentes ; nous étions à la merci des milices volontaires du Canada. Les volontaires des provinces maritimes étaient aussi prêts à marcher à l'ennemi que leurs confrères d'Ontario et des frontières du Nord-Ouest ; ils sentaient comme les autres qu'il s'agissait de la patrie ; ils sentaient qu'ils ne formaient qu'un peuple avec la population du Nord-Ouest et qu'il était de leur devoir de s'unir aux autres pour protéger le pays contre un ennemi commun.

Ils coururent aux armes et offrirent leurs services. Il est vrai que les volontaires du Nouveau-Brunswick n'ont pas eu l'occasion d'aller au feu, parce que le gouvernement n'a pas eu besoin de leurs services, mais ils auraient aimé à marcher au combat pour partager les lauriers remportés par leurs compagnons d'armes, et j'ai la confiance que si jamais l'occasion se représente, mais j'espère qu'elle ne se représentera pas, d'être appelés à défendre une partie quelconque de la Confédération contre les attaques d'un ennemi venant du dedans ou du dehors, les soldats du Nouveau-Brunswick seront des premiers appelés et qu'ils auront l'occasion d'exhiber leur patriotisme.

J'ai dit, il y a un instant, que le ministre de la milice et les officiers sous ses ordres méritaient nos remerciements pour la rapidité avec laquelle ils ont opéré le transport des vivres et des munitions, et pour l'activité qu'ils ont déployée en supprimant l'insurrection. Mais j'ai un mot à ajouter. Je crois que nous devons féliciter ceux qui occupaient des postes de confiance dans le gouvernement et ceux qui ont amené l'existence du chemin de fer du Pacifique canadien, car c'est surtout grâce à cette voie ferrée que nous avons pu transporter si rapidement nos soldats et nos munitions sur le théâtre de la guerre. Je crois que s'il y a une raison qui justifie plus que toute autre la construction de ce chemin, c'est le fait que grâce à lui nous avons pu expédier nos troupes et réprimer la révolte.

Je concours donc dans l'idée émise par Son Excellence lorsqu'il dit qu'il sera du devoir de son gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour assurer aux colons actuels et à venir une garantie suffisante contre tout trouble. Si nous voulons avoir une population nombreuse dans le Nord-Ouest, il est indispensable que nous lui assurions toute la protection que peuvent offrir les lois du pays.

Nous avons dans ces territoires une énorme quantité de terres propres à la culture, sur lesquelles nous voulons établir une partie considérable de notre propre population et de celle de la mère-patrie ; nous espérons que ces contrées deviendront riches et prospères ; nous espérons qu'ils contribueront à la prospérité du pays en aidant au paiement des taxes ; nous attendons de grands avantages de la colonisation du Nord-Ouest, et afin de réaliser ces espérances, il nous faut faire voir à ceux qui iront s'établir dans ces terri-

M. EVERETT

toires que nous sommes prêts à les protéger contre tous les maux et dangers provenant de rébellions ou autre cause.

Le paragraphe suivant du discours du trône se rapporte au chemin de fer du Pacifique canadien et félicite le parlement sur son heureux parachèvement. Lorsque étant enfant j'allais à l'école, j'avais l'habitude d'assister à des conférences, et parmi celles que j'ai entendues avec le plus d'intérêt et de plaisir, il en est une sur un projet de construire un chemin de fer depuis Halifax jusqu'à l'océan Pacifique. C'était là un des rêves d'il y a trente ou quarante ans, et alors ce n'était rien de plus qu'un rêve.

Cependant il y avait dans le pays des hommes à larges vues qui croyait qu'un temps viendrait lorsque le chemin reliant l'est à l'ouest serait une réalité. Pour ma part je n'espérais pas vivre assez longtemps pour voir ce jour. Je désirais vivement voir ce travail s'accomplir, mais je ne concevais pas clairement comment il pourrait être exécuté. Le premier pas vers la construction de cette grande voie ferrée, ce fut la formation de la Confédération sous laquelle nous vivons. Sous le régime des provinces séparées, il n'y avait pas de possibilité que ce travail pût être accompli. Mais le peuple dans sa sagesse et l'aide et les conseils du gouvernement impérial forma la Confédération. Ce fut là, M. l'Orateur, le premier pas vers la construction du chemin de fer du Pacifique canadien. Il y a des hommes dans ce pays qui, il n'y a encore que quelques années, croyaient que ce chemin ne pouvait pas être construit, non seulement à cause des difficultés financières, mais aussi vu les obstacles physiques qu'il fallait vaincre. On croyait qu'il était impossible de traverser les montagnes Rocheuses et de construire un chemin de fer qui relierait les côtes de l'Atlantique et du Pacifique.

Nous sommes heureux de lire dans le discours de Son Excellence que ce travail est aujourd'hui terminé, nous sommes fiers de voir qu'il a été accompli en moins de temps qu'il en avait été accordé à la compagnie pour le faire. On a devancé la date fixée de cinq ans. Nous jouissons maintenant de tous les avantages de ce chemin de fer. Au mois de juin prochain nous pourrions prendre les convois à Halifax, parcourir le chemin de fer Intercolonial, prendre le Pacifique canadien à Québec, et se rendre jusqu'à l'ouest en traversant tout le pays, et cela cinq ans plus tôt que personne n'avait osé l'espérer. Nous devons féliciter la compagnie pour l'esprit d'entreprise dont elle a fait preuve et pour la manière dont les travaux ont été conduits. Je ne crois pas qu'il y ait un seul chemin de fer sur le continent américain mieux construit que celui de la compagnie du Pacifique canadien. Cela est à l'honneur de ceux qui l'ont construit, et qui l'ont terminé si longtemps en avance de la date fixée pour la fin des travaux. Il n'y a probablement rien en dans la Confédération pour attirer autant l'attention du monde entier sur le Canada que la construction de ce chemin de fer.

Le peuple de la mère-patrie a suivi avec beaucoup d'intérêt la marche de l'entreprise, et, comme de temps à autre, on a offert des facilités, nous avons eu des délégations de l'autre côté de la mer qui ont traversé l'Atlantique et qui ont passé sur nos voies ferrées—bien que le chemin de fer du Pacifique canadien ne fût pas complètement terminé—pour se rendre à Winnipeg et par là dans l'Ouest, afin de voir nos prairies et les avantages qu'elles pourraient offrir aux citoyens de la Grande-Bretagne qui chercheraient un domicile dans ce pays lointain. Les rapports de ces délégations ont été répandus par tout l'univers, ils ont été publiés dans les journaux d'Angleterre et sur les hustings et de mille manières ; ils ont démontré qu'en construisant le chemin de fer du Pacifique canadien on a fait connaître les prairies de l'Ouest à ces gens et l'on a contribué à augmenter la population considérablement. Plus tard, ce courant d'immigration s'accroîtra beaucoup quand il sera parfaitement certain que le pays est sous la protection d'un gouvernement capable de protéger la population contre le